

NATIONS UNIES



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  CONSEIL DE SÉCURITÉ

Distr.  
GÉNÉRALE

A/36/302/Add.2\*  
S/14502/Add.2<sup>re</sup>

22 octobre 1981

FRANÇAIS

ORIGINAL : ANGLAIS/  
FRANÇAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
Trente-sixième session  
Point 15 c) de l'ordre du jour  
ELECTION DE CINQ MEMBRES DE LA COUR  
INTERNATIONALE DE JUSTICE

CONSEIL DE SÉCURITÉ  
Trente-sixième année

Liste des candidats présentés par les groupes nationaux

Note du Secrétaire général

Additif

Le Secrétaire général a l'honneur de soumettre à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité les communications suivantes qui lui ont été adressées et qu'il a reçues après la publication du document A/36/302-S/14502 :

A. Lettre reçue le 17 septembre 1981 du Représentant permanent de l'Algérie

/Original : français/

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le Groupe national algérien ad hoc, réuni en prévision des élections à la Cour internationale de Justice qui auront lieu au cours de la trente-sixième session de l'Assemblée générale, a décidé de présenter les candidatures de M. Guy Ladreit de Lacharrière (France) et M. Edilbert P. Razafindralambo (Madagascar).

B. Note verbale reçue le 4 septembre 1981 du Représentant permanent du Cap-Vert

/Original : anglais/

Le Représentant permanent de la République du Cap-Vert auprès de l'Organisation des Nations Unies a l'honneur d'informer le Secrétaire général que le Groupe national du Cap-Vert a désigné M. Kéba Mbaye (Sénégal) comme candidat aux élections à la Cour internationale de Justice.

\* Nouveau tirage pour raisons d'ordre technique.

C. Lettre reçue le 21 septembre 1981 de M. Jenner B. M. Armour au nom du Groupe national de la Dominique

[Original : anglais]

M. Albert N. Matthew et moi-même, qui sommes les deux membres du Groupe national de la Dominique chargés de présenter des candidatures à la Cour internationale de Justice, avons l'honneur de désigner comme candidats aux élections à la Cour internationale de Justice qui doivent se tenir pendant la trente-sixième session de l'Assemblée générale, outre M. William Douglas, déjà désigné par le Groupe, M. Robert Yewdall Jennings, M. Guy Ladreit de Lacharrière et M. Hector Wilfred Jayewardene.

D. Lettre reçue le 21 septembre 1981 du Représentant permanent de Fidji

[Original : anglais]

Le Groupe national de Fidji a l'honneur de vous faire savoir qu'il a désigné M. Robert Yewdall Jennings comme candidat non national aux élections à la Cour internationale de Justice qui doivent se tenir lors de la trente-sixième session de l'Assemblée générale.

E. Lettre reçue le 24 septembre 1981 du Président du Groupe national de la Gambie

[Original : anglais]

J'ai l'honneur de vous informer que le Groupe national de la Gambie, constitué en application de l'Article 4 du Statut de la Cour internationale de Justice appuiera la candidature de M. Kéba Ibaye (Sénégal) lors des élections à la Cour internationale de Justice qui auront lieu au cours de la trente-sixième session de l'Assemblée générale.

F. Lettre reçue le 29 septembre 1981 du Président du Groupe national du Maroc

[Original : français]

J'ai l'honneur de vous informer que le Groupe national du Maroc, formé en application de l'Article 4 du Statut de la Cour internationale de Justice et ayant accompli les formalités prévues par l'Article 6 du même Statut, présente la candidature de M. Kéba Ibaye, du Sénégal, à la Cour pour les élections qui auront lieu au cours de la trente-sixième session de l'Assemblée générale.

/...

G. Lettre reçue le 15 septembre 1981 du Président du Groupe national du Niger

[Original : français]

J'ai l'honneur de vous informer que le Groupe national, formé en application de l'Article 4 du Statut de la Cour internationale de Justice, présente la candidature de M. Kéba Mbaye, du Sénégal, à la Cour internationale de Justice pour les élections qui auront lieu au cours de la trente-sixième session de l'Assemblée générale.

H. Lettre reçue le 14 septembre 1981 du Ministre des affaires étrangères des Philippines

[Original : anglais]

J'ai l'honneur de vous informer que le Groupe national des Philippines a désigné M. Tun Mohammed Suffian (Malaisie) comme candidat non national aux élections à la Cour internationale de Justice qui doivent se tenir pendant la trente-sixième session de l'Assemblée générale

-----

